



Paris, le 28 septembre 2015

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 – PARIS Cedex 07

OBJET : préavis de grève 8 octobre 2015

Madame la Ministre

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour le **8 octobre 2015** à 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des agents titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des collectivités territoriales et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial).

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

- Pour la défense du pouvoir d'achat des agents de la fonction publique, et la réduction des inégalités salariales.
- Contre les suppressions d'emplois dans les secteurs déclarés non prioritaires, contre la précarité et pour des créations d'emplois publics afin de permettre la bonne réalisation des missions
- Contre la réforme Territoriale ainsi que le projet de loi Santé, qui généreront suppressions d'emplois, mobilité contrainte, transferts de missions, et dégradation de l'accomplissement du service public. Pour la défense et la promotion des services publics, répondant aux besoins des usagers de manière égale sur le territoire, et élément fondamental de la cohésion sociale.
- Contre la remise en cause des 35h, pour le partage du travail par la réduction du temps de travail.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour la Fédération SUD-CT,
La secrétaire

Sylvie Assailly-Brizio